

### PRÉREQUIS

#### Admission Post Bac+2 :

- Avoir validé un niveau 5 (Bac+2) dans les domaines de la comptabilité, de l'administration d'entreprise, de la gestion, du juridique ou des ressources humaines
- Ou justifier d'une expérience professionnelle d'une durée d'un an minimum dans les domaines de la comptabilité, de l'administration d'entreprise, de la gestion, du juridique ou des ressources humaines

### CERTIFICATION VISÉE

Chargé(e) d'Administration des Ressources Humaines - Code diplôme : 26X31514

Titre RNCP : Titre certifié de niveau 6 (Eu) enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) par arrêté du 11/12/2018, publié au JO du 18/12/2018 et ayant reçu le Code RNCP 23000 – organisme certificateur : IGS-CIEFA

### DURÉE DE LA FORMATION

1 an

### DISPOSITIFS DE FORMATION POSSIBLES

Contrat d'apprentissage - Contrat de professionnalisation - Formation initiale

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

#### Gérer les relations individuelles et collectives du travail

- Assurer les démarches administratives et juridiques

#### Gérer la paie et les déclarations sociales

- Garantir le respect de la réglementation pour la gestion globale de la paie

#### Manager le SIRH

- Travailler en mode projet et apporter son expertise métier

#### Participer à la politique RH de l'entreprise

- Participer à l'élaboration des KPI relatifs aux données sociales de l'entreprise
- Élaborer, en lien avec la stratégie de l'entreprise, la gestion des compétences et le plan de formation

### MÉTIERS VISÉS

- Gestionnaire de paie et administration du personnel
- Collaborateur paie et social
- Auditeur de paie
- Responsable paie et pôle social
- Consultant paie SIRH
- Responsable Administration du personnel

#### VALEUR AJOUTÉE DE L'ÉTABLISSEMENT : « Croire en la valeur de chacun »

Satisfaction accompagnement pédagogique : (Items évalués : disponibilité, écoute, réactivité, équipements) 86 %

Apprenants issus des QPV (Quartier Prioritaire de la Ville) :

- Global : 78 %

- Apprentissage : 78 %

(Moyenne enseignement supérieur en apprentissage Région Ile de France : 10 %)

#### TAUX DE REUSSITE A L'EXAMEN

Global : 95% - sur 21 apprenants, 20 réussites

Apprentissage : 100% - sur 9 apprentis, 9 réussites

#### TAUX DE POURSUITE D'ETUDES

Global : 15% - sur 20 apprenants, 3 poursuites

Apprentissage : 33% - sur 9, 3 poursuites

#### TAUX D'INSERTION GLOBAL DANS L'EMPLOI À 6 MOIS APRÈS L'OBTENTION DU TITRE

Global : 86% - sur 21 apprenants, 18 insertions

Apprentissage : 67% - sur 9 apprentis, 6 insertions

#### TAUX D'INTERRUPTION DES APPRENANTS EN COURS D'ANNÉE

Global : 21% - sur 38 apprenants, 8 ruptures

Apprentissage : 0% - sur 9 apprentis, 0 rupture

Statistiques concernant la certification RPPS, code RNCP 27867

STATISTIQUES 2020

### MODALITÉS D'ADMISSION - RENTRÉE SEPT/OCT 2022



Suite aux épreuves d'admission, la réponse est donnée sous 1 semaine après la délibération du jury.

Rentrée sept/oct 2022  
Dernière mise à jour : 24/08/2021

## PROGRAMME

### BLOC DE COMPÉTENCES 1 : GESTION DES RELATIONS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES DU TRAVAIL

- Maîtrise du droit social
- Gestion administrative des salariés de leur embauche à leur départ
- Coordination du dialogue social avec les IRP
- Audit et conseil en droit social et fiscal

### BLOC DE COMPÉTENCES 2 : GESTION DE LA PAIE ET DES DÉCLARATIONS SOCIALES

- Intégration dans un logiciel de paie et suivi des éléments fixes et variables de la rémunération en tenant compte des spécificités sectorielles
- Edition informatique et contrôle des bulletins de paie
- Contrôle des cotisations sociales et réalisations des déclarations sociales

### BLOC DE COMPÉTENCES 3 : GESTION DE PROJET RES-SOURCES HUMAINES

- Analyse des besoins du client et cadrage du projet
- Construction du plan de réalisation et mise en place des outils de pilotage du projet
- Réalisation du bilan du projet pour une démarche d'amélioration continue

### BLOC DE COMPÉTENCES 4 : ACCOMPAGNEMENT DE LA POLITIQUE RH DE L'ENTREPRISE

#### Expertise 1 : Gestion des compétences et du plan de formation de l'entreprise

- Accompagnement à la Gestion Prévisionnelle de Emplois et des Compétences de l'entreprise
- Participation à l'élaboration du plan de formation en relation avec la stratégie de l'entreprise

#### Expertise 2 : Gestion des données sociales de l'entreprise

- Analyse des pratiques de l'entreprise en matière de rémunération
- Mise en place d'outils de contrôle de gestion sociale afin d'accompagner l'entreprise dans sa politique de rémunération

## MÉTHODES MOBILISÉES

Les blocs de compétences sont constitués de différents modules de formation. Pour chaque module, les apprenants suivent des enseignements en présentiel et des parcours en e-learning. Ils réalisent également des dossiers professionnels collectifs et individuels.

Les périodes en entreprise participent à l'acquisition des compétences professionnelles.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

La réussite au processus évaluatif permet l'obtention de 180 crédits ECTS sur 3 ans et atteste de l'acquisition des compétences.

La formation est validée par 3 types d'évaluation :

- Le contrôle continu : Il permet de contrôler en continu le processus d'acquisition et de compréhension des connaissances
- Les épreuves de validation de compétences : Elles permettent l'organisation d'études de cas/ mises en situations professionnelles et sont planifiées à mi-parcours et en fin de formation
- Les « épreuves fil rouge » : Le rapport de mission et le projet collectif sont réalisés sur la durée de la formation. Ces deux épreuves font l'objet d'une production écrite et d'une présentation orale en fin de formation

## TARIFS

Frais de dossier : 50 €\*

#### FORMATION INITIALE

- Scolarité : 6 930 € / an

#### FORMATION ALTERNANCE

- Apprentissage : 8 072 € / an
- Contrat de professionnalisation : 8 100 € / an

\*Formation en alternance : les frais de dossier seront remboursés dès signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Dans le cadre d'un contrat en alternance, les frais de formation sont pris entièrement en charge par l'entreprise d'accueil. L'apprenant n'a donc pas de reste à charge à régler.

## ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Un référent handicap est à disposition sur demande. Tous nos campus sont aménagés pour accueillir des personnes en situation de handicap.

Toutes les adaptations nécessaires seront étudiées afin de rendre la formation accessible aux personnes présentant un handicap.

#### Contact référent handicap :

**IGEFI Bordeaux** : TARRIT Benjamin - benjamin.tarrit@igefi.net

**IGEFI Lyon** : MORGE Emma - emma.morge2@igefi.net

**IGEFI Nantes** : Pierre-Laurent FELIX - pierrelaurent.felix@igefi.net

**IGEFI Paris** : WABALUKU Gloria - gloria.wabaluku@igefi.net